

Horaire de l'Examen II en Cinquième

Date	Horaire	Matière
Jeudi 4 juin	07h30 - 09h00	Production écrite (Fr.)
	09h10 - 14h35	Règlement ordinaire
Vendredi 5 juin	07h30 - 09h00	Production écrite (Ar.)
	09h10 - 14h35	Règlement ordinaire
Lundi 8 juin	Préparation à la maison	
Mardi 9 juin	07h30 - 09h30	Mathématiques
	10h30 - 11h30	Anglais
Mercredi 10 juin	Préparation à la maison	
Jeudi 11 juin	07h30 - 09h00	Histoire-Géographie (Fr.)
	10h30 - 11h30	Grammaire (Fr.)
Vendredi 12 juin	Préparation à la maison	
Lundi 15 juin	07h30 - 09h30	Texte (Fr.)
	10h30 - 11h30	SVT
Mardi 16 juin (Hégire)	Préparation à la maison	
Mercredi 17 juin	Préparation à la maison	
Jeudi 18 juin	07h30 - 09h30	Texte-Grammaire (Ar.)
	10h30 - 11h30	Chimie

Notes importantes

Pour toutes les épreuves écrites :

- Repérer sa place en salle d'examen selon le plan affiché et s'installer en silence.
- Être muni de tout le matériel nécessaire pour composer. Les trousseaux et les correcteurs blancs sont interdits.
- Les calculatrices non programmables sont autorisées durant les épreuves de physique et chimie. Elles seront confisquées au début des autres épreuves.
- Soigner la rédaction des réponses et la présentation des copies (lisibilité, propreté, aération).
- Remettre les copies en respectant rigoureusement le temps prévu.
- Ne pas quitter la salle d'examen avant le signal du chef de salle.
- **Toute fraude ou tentative de fraude est sévèrement sanctionnée.**
- **La détention d'un téléphone portable ou d'une montre connectée est interdite (cf. Règlement du Collège). Elle est considérée comme une fraude grave.**
- **Toute absence aux examens doit être justifiée par un rapport médical présenté à l'infirmerie dans un délai ne dépassant pas les 24h.**